

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 SEPTEMBRE 2010 A 20 H 30

Présents : M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUE, F. LAUNAY, P. ANGIBAUD, E. BIRET, M. CHIFFOLEAU, F. CORTET, N. DEYROLLE, N. GARBOWSKI, E. GUILLOU, O.NAUD, B.RAUD, E. RAVAUD.

Excusés : M. BRUNEAU, F. DENIS, N. FAUCOND.

Secrétaire de séance : N. GARBOWSKI.

Convocation : 26 août 2010



BILAN RENTRÉE SCOLAIRE 2010

Bâtiments : Madame Esmangart de B. indique que l'extension du groupe scolaire a été réceptionnée le 26 août 2010, il reste quelques travaux extérieurs (espaces verts, sous pente de toit) à réaliser. Le sas de l'accueil périscolaire est également en service.

Lors de la commission de sécurité, l'accent a été mis sur le stockage et le rangement. Dans le cadre de l'exploitation de ces locaux, une vigilance particulière doit être apportée au rangement dans les locaux destinés à cet effet.

Effectifs : Madame Gisèle Vaillant, Adjointe aux affaires scolaires fait le point sur les effectifs à la rentrée de septembre :

- Groupe scolaire Gaston Chaissac	: 185
- Ecole Saint Joseph	: 158
- Restaurant scolaire	: 290 dont 55 occasionnels et 19 à 3 jours
- Accueil périscolaire	: 45
- Transports scolaires	: 202
Primaire	: 40
Secondaire	: 111
dont Legé	: 9
Lycée	: 51

Cette année, les élèves du primaire utilisant les transports scolaires ont été dotés de gilets de sécurité par le Conseil Général. Les effectifs du restaurant scolaire sont en forte augmentation et le deuxième service est pratiquement complet.

CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Suite à la consultation lancée pour le remplacement de l'installation de chauffage de l'église, Madame Esmangart de B. présente le projet de marché à conclure avec la SARL CIEL pour un montant de 19 432.00 € H.T. soit 23 240.67 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le marché présenté et autorise le Maire ou un Adjoint à signer les pièces à intervenir.

.../...

TERRAIN MULTISPORTS

Monsieur Richard Nountchongoué, Adjoint aux sports et associations, présente le projet de marché pour la construction du terrain multisport.

La Société CAMMA SPORT a été retenue par la commission d'appel d'offres. L'offre de base comprenant la fourniture et la pose d'un terrain de 24.00 x 12.00 avec une structure tout métal s'élève à 48 473.60 € H.T. hors options.

La commission enfance jeunesse a souhaité l'installation de 2 bancs sans dossier, d'un panneau de basket extérieur, de 2 buts « type brésilien » et de 2 corbeilles de propreté.

Le chiffrage de ces options, après délibération, amène la proposition de la Société CAMMA SPORT à un montant de 49 824.40 € H.T.

Après délibération, le Conseil municipal, décide de retenir l'offre avec les options et approuve le marché à passer avec la Société CAMMA SPORT pour un montant de 49 824.40 € H.T. et charge le Maire ou un Adjoint de signer les pièces nécessaires.

DÉNOMINATION VOIES NOUVELLES

Sur proposition de Madame le Maire le Conseil municipal décide de dénommer les voies suivantes :

- Rue du futur lotissement des Nouvelles : rue des Ajoncs.
- Chemin entre le futur lotissement et Nailbert : chemin des Aubépines.
- Zone d'entreprises aux Jarries : carrefour des Jarries.

TERRAIN DES LOISIRS

Après délibération, le Conseil municipal décide d'attribuer le nom « Parc du Château » au futur terrain des loisirs.

CONSEIL EN ÉCONOMIE PARTAGÉ (CEP)

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport établi par la Société ALISÉE sur les consommations énergétiques des bâtiments communaux pour la période 2005/2008. Les principaux consommateurs sont l'éclairage public et les bâtiments scolaires. La bibliothèque représente également une charge en terme de chauffage. Le CEP propose des actions à mettre en place pour générer des économies d'énergie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, valide les actions suivantes au titre du Conseil en Économie Partagé :

- Limitation de l'éclairage public (action déjà engagée cet été).
- Bibliothèque.
- Sensibilisation des utilisateurs des salles de sports et des écoles.

SUBVENTIONS ASSOCIATION INSÉRETZ

L'association Inséretz, basée à Pornic, pratique la location de cyclomoteurs près des demandeurs d'emploi rencontrant des problèmes de mobilité. En 2009, quatre personnes de La Limouzinière ont bénéficié de ses services et l'association sollicite l'attribution d'une subvention de 1 898 €. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention d'un montant de 950 € à l'association Inséretz pour l'année 2010.

.../...

RÉPARTITION PAR SECTEURS

La construction des lotissements du Patureau et des Nouvelles étant en cours, Madame le Maire demande aux élus de désigner un conseiller municipal pour ces deux secteurs respectifs.

Madame Gisèle Vaillant assurera la distribution du bulletin municipal pour les Nouvelles, Monsieur Richard Nountchongoué étant désigné pour le Patureau.

D'autre part, des réajustements de secteurs vont être faits pour le centre bourg.

SERVITUDE COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE/ERDF

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal modifie et annule sa délibération n° 08.06.2010 du 7 juin 2010 et la remplace par le texte ci-dessous :

La société ERDF SA a réalisé la pose d'une ligne électrique souterraine sur les parcelles communales cadastrées ZH n° 66 et ZS n° 6 et sollicite la signature d'une convention de servitude électricité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la convention proposée et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer les documents à intervenir en l'étude de Maître GASTE, Notaire à Nantes.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 - ASSAINISSEMENT

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal approuve la décision modificative n° 3 - Budget assainissement - modifiant les crédits du BP 2010 de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses

011 -	6371	Redevance versée	- 7 000.00 €
014 -	706129	Reversement à l'agence de l'eau	+ 7 000.00 €

REDEVANCE INCITATIVE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Dans le cadre du renouvellement du contrat de ramassage des ordures ménagères, la Communauté de Communes de Grand Lieu envisage de remplacer la taxe des ordures ménagères par une redevance incitative visant à encourager le tri sélectif. La Communauté de Communes sollicite l'avis des conseils municipaux sur ce projet. Messieurs Olivier Naud et Nicolas Garbowski présentent la future redevance qui serait basée sur le nombre de levées annuelles avec une part variable en fonction de cet élément.

Le changement entraînerait une répartition de la participation des familles, les bases n'étant plus les mêmes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Donne un avis favorable sur le projet d'amélioration du tri et de la valorisation des déchets.
- Approuve l'éventuel changement du mode de facturation par le passage à la redevance incitative mais demande qu'une attention particulière soit accordée au volet social notamment dans le cas d'écart financier important.
- Demande qu'une communication vers le public concerné soit mise en place.

.../...

QUESTIONS DIVERSES

- Syndicat d'alimentation en eau potable : des travaux de reprise de canalisation d'eau sont prévus rue Gazet de la Noë entre les rues de la Cordonnerie et de la Picarderie.
- Personnel Communal : recrutement d'un agent auxiliaire en remplacement d'un agent titulaire en congé maternité au service comptabilité.
- Service minimum d'accueil : mises en place du service mardi 7 septembre pour une trentaine d'élèves.
- Logements Vilogia : pose de la première pierre vendredi 10 septembre 2010 à 11 h 30.
- Fête du sport : dimanche 12 septembre à Pont Saint Martin, fête du sport de la Communauté de Communes de Grand Lieu.
- Table ronde tourisme : réunion le 14 septembre à la Communauté de Communes de Grand Lieu, Monsieur Samuel Delaunay représentera la commune.
- Journées du Patrimoine : samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010 salle Henri IV. Exposition sur l'école à La Limouzinière.
- Repas des aînés : samedi 6 novembre 2010 salle Henri IV.
- Bouteille d'or : remise à la commune du Bouaye le dimanche 21 novembre 2010.
- Réunion publique d'information : vendredi 26 novembre 2010 à 20 h 30 salle Henri IV.

**PROCHAINE RÉUNION
LUNDI 11 OCTOBRE 2010 à 20 H 30**